M. Desbarbieux termine l'entretien en faisant un vif éloge de son secrétaire de mairie.

Chez la directrice de l'hospice

Nous avons rendu visite samedi à la directrice de l'hospice.

Mme Descamps nous reçoit les larmes aux yeux et ses premiers mots sont pour dire qu'elle ne méritait pas cette campagne dirigée contre elle par d'anciennes servantes trop facilement accueillies dans un comité révolutionnaire. Et sans autre transition elle nous raconte les difficultés qu'on éprouve à recruter le personnel de l'hospice.

« Pour remplacer les Sœurs, dit-elle, il faut du dévouement et la plupart des servantes ne veulent pas s'astreindre à servir des vieillards d'hospice.

» Adrienne Carette a eu la tête montée par une autre bonne qui n'était rien moins que sobre et qui ne m'a point pardonné de l'avoir laissée sans emploi. Je suis victime d'une basse vengeance. Je ne l'ai jamais accusée de vol; c'est l'autre servante qui en a parlé et sans raison, car c'est une fable que cette disparition de 24 kilos de lard. Mon livre de compte est là pour le prouver; il porte 90 kilos et non pas 70, comme on l'a dit.

» Quant aux confitures, aux côtelettes, aux vêtements et à la laine, il n'en est jamais sorti de l'Hospice, jamais je le certifie, c'est absolument faux. Tout ce que j'ai donné à mes neveux et nièces, les enfants de M. Desbarbieux, a été acheté et confectionné par moi; j'ai bien le droit de travailler pour eux et pour mes enfants.

— Les servantes disent qu'elles cousaient et tricotaient pour des étrangers.

— C'est faux, elles n'ont même pas le temps de raccommoder pour elles.

— Et l'histoire du coup de fusil?

» Fausse également, Monsieur. J'avoue que mon fils s'est présenté une nuit à la grille. Les servantes effrayées ont fait fonctionner la sonnette d'alarme. Les voisins sont accourus et parmi eux M. d'Artagnan armé d'un revolver. Mon fils lui a dit : « Je ne viens pas pour mal faire, je viens retrouver maman. » Un autre jour, il a cassé des carreaux, c'est encore vrai malheureusement. Je les ai remplacés à mes frais et pour éviter d'autres ennuis je fus sur le point de démissionner. Les administrateurs m'en dissuadèrent et les vieillards témoignèrent tant de regrets que je consentis à rester en éloignant mon fils.

» J'en viens aux autres accusations, malgré ma répugnance et j'y réponds d'un mot: ce sont d'odieuses calomnies, un chantage abominable contre une femme honnête — je puis le dire — et un pauvre vieux septuagénaire agonisant. Cette boue ne saurait nous atteindre, pas plus lui que moi.

» Cependant j'ai déposé une plainte au Parquet contre celle qui la première m'a diffamée, Augustine Desbarbieux et je vais en porter une seconde contre Adrienne Carette, puisqu'elle a fait de même.

» On a dit aussi que M. Huysman avait des beafsteaks et du vin. Pourquoi ne lui en aurais-je pas donné, attendu qu'il est pensionnaire payant. L'autre vieillard M. Lecocq, que la Commission a congédié, était un client assidu de l'estaminet de M. d'Artagnan. On lui a fait dire tout ce qu'on a voulu; ici il était devenu insupportable. Avant de partir il m'a fait des excuses en disant qu'il regrettait bien ses fréquentations. Du reste, sa sœur m'a écrit pour me remercier des bons soins dont je l'ai entouré. »

Mme Descamps termine en disant :

« Vous pouvez dire, Monsieur, que nos pensionnaires sont bien. C'est vrai qu'il n'y a plus ici de religieuses, mais le régime n'a pas changé; la seule différence c'est que je ne fais pas dire de prières et quand les bonnes vieilles récitent leur chapelet, je suis loin de rire d'elles. »

L'avis du rapporteur

M. Bargibant, conseiller municipal a été chargé par le comité exécutif de lire au Conseil le rapport d'enquête sur les incidents de l'hospice. Il était intéressant d'aller lui demander son avis personnel dans cette affaire.

« Nous ne sommes pas des accusateurs, déclare M. Bargibant, nous avons simplement constaté un fait et notre devoir était de le signaler. Vous connaissez le maire, comme il est « ficelle » et sait danser sur toutes les cordes. Nous l'avions dans notre parti, il a bien fallu le prendre. On l'a laissé trop faire, et le parti encourt, si l'on veut, une sorte de responsabilité morale antérieure. Mais depuis que l'unité est faite parmi les socialistes, nous faisons abstraction de tout cela et nous ne recherchons que la vérité.

» Si les faits dénoncés sont vrais, pourquoi les contre-t-il? En se bornant à dire que toutes ces saletés sont fausses, il se moque de nous. Aujourd'hui, il lance une circulaire où il nous attaque parce que n'avons pas voulu voter son budget.

» Si j'avais été maire, moi, je n'aurais pas refusé d'entendre les déclarations du rapport, j'aurais écouté la lecture, fait mes réserves et demandé le concours de mes collègues pour faire une contre-enquête afin de rechercher la vérité. Pourquoi vient-il nous écarter, en disant que nous avons menti? Sa conduite nous permet de douter, et jusqu'à plus ample informé, jusqu'à l'enquête de la Préfecture, nous doutons, nous acceptons le témoignage de la servante.

» D'ailleurs, nous en avons d'autres, mais il appartient au Comité de voir s'il y a lieu d'étendre son enquête. Ces nouveaux témoignages sont d'intérêt secondaire et se rapportent aux mêmes faits: c'est tout ce qu'il m'est permis de vous dire pour le moment. »

M. Bargibant nous parle ensuite d'un incident personnel.

« M. Desbarbieux a risqué l'autre jour une remarque sur ma vie privée; je me demande ce qu'il y a à dénicher dans mon passé. Il m'en veut, mais je fais partie d'un tout. J'ai été chargé d'une mission par le Comité et j'ai dû constater des irrégularités à l'Hospice. Mais on ne peut pas dire que j'ai fouillé la vie privée de personne. La vérité c'est que le maire veut me salir pour cacher certaines choses. »

En terminant, M. Bargibant nous apprend que le fameux rapport a été transcrit sous forme de déposition par la servante et envoyé au préfet avec une pétition signée de tous les conseillers présents au huis-clos.

Au reçu de ce document, l'autorité supérieure aura donc tous les éléments nécessaires pour ouvrir une enquête que tout le monde réclame.

LE CONGRÈS DE L'« ACTION LIBÉRALE »

Lyon, 24 novembre. — La séance du matin du Congrès de l'Action Libérale a été présidée par M. Ollivier, député des Côtes-du-Nord, assisté de M. de Gailhard-Bancel, député de la Seine; de l'amiral de Cuverville, sénateur et de M. de l'Estourbeillon, député.

M. Ollivier annonce que le Congrès va étudier la réglementation du travail.

L'orateur signale les dangers du socialisme d'Etat qui nous conduirait à une tyrannie épouvantable.

Il rappelle un mot de M. Clémenceau disant que si nous pratiquions tous l'Evangile, la question sociale n'existerait pas.

M. Ollivier annonce qu'une proposition de loi sur l'organisation professionnelle, signée par les députés de l'Action Libérale, est déposée sur le bureau de la Chambre.

M. Maze-Sancier lit un rapport sur la réglementation du travail.

« Les dirigeants actuels, dit-il, sont contraints d'aller dans les sources cachées de l'Evangile, chercher l'idée même de leur loi. »

M. Périn, secrétaire général de l'Union Fédérale des Syndicats de patrons propriétaires, lit une communication des coopératives et des écoles d'apprentissage.

M. de Gailhard-Bancel s'élève contre les tendances du monopole d'Etat.

Le Congrès adopte à l'unanimité le vœu suivant :

« Que dans un égal souci des intérêts économiques du pays et de la justice due aux travailleurs, sous le contrôle d'une organisation professionnelle, préalablement constituée, une loi sanctionne une durée maximum de travail. »

LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

L'assemblée générale du Congrès. — Les vœux adoptés. — Politique tolérante et libérale

Paris, 24 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu dans la grande salle de la Société d'Horticulture rue de Grenelle, sous la présidence de M. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, l'assemblée générale du Congrès républicain, MM. Ribot, Méline, Charles Dupuy, Rambaud, Aynard, Bérenger, Gaston Japy, Jules Roche, etc., etc., assistaient à cette séance de clôture.

L'assemblée a discuté les différents vœux émis dans les sections.

L'organisation électorale

La première section, présidée par M. Prévet, a émis un vœu en faveur de l'organisation électorale. M. Aynard a demandé la création d'un office central de propagande électorale et la création d'une caisse centrale destinée à subventionner les journaux de province.

M. Rambaud, trésorier, est intervenu pour déclarer que cette caisse ne devait pas se confondre avec la caisse du Comité. Ces vœux ont été adoptés à l'unanimité.

La représentation proportionnelle — Le nombre des députés

Le Congrès a adopté également les vœux émis par la deuxième section, présidée par M. Milliard, sur la question électorale, vœux tendant à prendre des précautions contre les fraudes, au recensement des électeurs à titre de contrôle, au vote obligatoire, en faveur du scrutin de liste « subordonné cependant à la représentation proportionnelle. »

Un incident très vif s'est produit au sujet d'une motion présentée par le délégué de Saône-et-Loire tendant à faire repousser, au moment de la discussion des crédits, l'indemnité supplémentaire que viennent de s'octroyer les deux Chambres. La question a été tranchée par l'adoption d'une motion qui tend à diminuer le nombre des parlementaires en raison du vote de cette augmentation.

Questions politiques et sociales. — L'application de la loi de Séparation

La discussion des vœux émis par la 3e section sur la législation fiscale a été très confuse. On a particulièrement discuté la question de l'impôt sur le revenu.

La quatrième section qui s'était occupée des questions d'économie politique et sociale, a demandé que la loi de Séparation fut appliquée avec la plus large tolérance. Les groupes parlementaires s'engagent à seconder de tous leurs efforts les mesures qui seront proposées pour rendre la loi acceptable.

Cette section a également émis un vœu en faveur de la liberté de l'enseignement primaire et secondaire. L'assemblée l'a adopté à l'unanimité. M. Beauregard qui présidait la 5e section, s'est élevé avec vigueur contre l'étatisme; il a blâmé l'intervention de l'Etat dans la réglementation des salaires et s'est déclaré hostile à l'exploitation des chemins de fer par l'Etat. Le Congrès a partagé cette manière de voir.

Enfin la discussion s'est terminée par un discours de M. Méline, président de la 6e section, section agricole, qui a émis un vœu tendant à présenter la question agricole aux électeurs dans le but politique que poursuit le Congrès. La séance a été levée à 6 heures

LA SÉPARATION

Le Pape ne modifiera pas sa ligne de conduite

Paris, 24 novembre. — On lit dans la *Croix* :

« On sait que, lors de la deuxième assemblée plénière, N. N. S. S. les Evêques arrêtèrent le principe des décisions nécessitées par l'échéance du 11 décembre. Les « Semaines Religieuses » commencent à les faire connaître dans les divers diocèses. Elles seront fixées avec plus de précision encore à MM. les Curés dans les réunions qui sont annoncées un peu partout pour les premiers jours de décembre chez MM. les Doyens.

» Une lettre que nous recevons de Rome au dernier moment nous assure à nouveau que le Vatican, averti par une expérience de trente années, déclare que les paroles de M. Briand ne sauraient modifier en rien la ligne de conduite adoptée, tant que le texte de la loi ne sera pas changé. **Les instructions que peut apporter M. l'abbé Clément, à son retour de Rome, ne peuvent donc porter que sur les détails d'appréciation des instructions pontificales, non sur leur principe.** »

LES INVENTAIRES

A WASQUEHAL

M. l'abbé Fogt, vicaire, porte plainte contre le Maire

De nombreux paroissiens qui avaient assisté, vendredi soir, au salut de réparation chanté à la suite de l'inventaire se sont rendus en face de l'estaminet de M. Lejeune-Mulliez, maire socialiste de la commune, pour protester contre sa présence à l'église le matin. Ils ont poussé des cris de : Hou, Hou ! A bas les crocheteurs ! Ils se sont retirés en chantant le cantique : « Nous sommes catholiques et nous sommes Français ! »

Samedi après-midi M. l'abbé Fogt, vicaire, qui avait été souffleté vendredi matin, par M. Lejeune-Mulliez, dans l'église s'est rendu à Lille, pour rendre visite à Me Bataille, avocat. Sur son conseil il a décidé de déposer une plainte entre les mains de M. le procureur de la République, contre son agresseur.

LES DERNIERS INVENTAIRES

Dans l'Ardèche, on ne signale aucun incident, sauf que les sapeurs ont dû enfoncer les portes. Dans le Gard, un vicaire a été arrêté sous l'inculpation d'insultes à la gendarmerie.

En Bretagne, on a terminé les deux derniers inventaires qui restaient à terminer; à Plouénau on a dû enfoncer les portes et démolir une barricade de chaises.

Le commissaire de police de Douarnenez a donné sa démission pour ne pas prendre part aux inventaires.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 24 novembre 1906.
9 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 777, beau temps.
5 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 777, beau temps.
9 heures soir, 9° au-dessus de zéro, 777, beau temps.
Dimanche, 25 novembre 1906.
Minuit, 8° 1/2 au-dessus de zéro, 776, beau temps.
2 heures mat., 8° au-dessus de zéro, 776, beau temps.

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 24 novembre 1906.

Dans les tissages d'ameublement de l'agglomération, la situation est, en général, moins bonne encore que le mois dernier, c'est-à-dire qu'elle est fort peu satisfaisante.

Parmi les fabriques de tissus d'ameublement proprement dits, il n'y a que quelques maisons dont la situation soit à peu près bonne sous le rapport du travail; dans les autres établissements le manque d'alimentation se fait sentir partout et il y a même des tissages où le nombre des métiers inactifs est élevé. L'activité diffère plutôt suivant les maisons que d'après les articles fabriqués, et les genres bas prix n'amènent pas plus d'ordres, pour le moment, que les beaux ameublements.

On peut citer, comme articles en cours de fabrication : des épinglés, des velours, des genres rayés pour tentures, des tapis de table ordinaires et des velours ayant le même emploi, etc.

La fabrication des couvre-lits en coton est assez active. Les couvre-lits blancs sont plus suivis que les articles de couleur. On fait un peu de couvre-lits blancs avec encadrement en couleur.

En moquettes, il y a peu d'activité et, dans l'ensemble, la situation est également moins bonne que le mois dernier. Activité relative en points noués.

Dans le commerce de laines, la situation n'a pas changé depuis la semaine dernière. La fabrique s'alimente normalement et paie plus facilement les prix demandés, car aux pays d'importation les laines se vendent facilement et à des prix élevés. Sur place, le stock est peu chargé, Les laines fines sont toujours en faveur.

Le terme clôture entre 5.95 et 5.40. On a traité 815.000 kilos cette semaine.

En blousses, situation assez difficile. La consommation et le négoce discutent beaucoup les prix demandés. Les genres fins sont également préférés aux croisés.

En déchets, affaires courantes et stock peu important.

(Reproduction interdite).

LA SERBIE ET LES INDUSTRIES FRANÇAISES

Nous recevons de M. le Consul de Serbie, à Lille, le communiqué suivant sur lequel nous attirons l'attention de nos industriels et de nos négociants :

« Depuis un certain temps, un certain nombre de lettres émanant du royaume de Serbie arrivent à M. Legrand, consul de ce royaume à Lille, et apprennent que, par suite du conflit douanier existant actuellement entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, les stocks de diverses marchandises et denrées venant habituellement de cette dernière sont sur le point d'être épuisés.

» Les industriels et commerçants serbes, désireux d'entrer en relations d'affaires avec leurs compatriotes français, demandent que ces derniers veuillent bien se faire connaître et leur faire des offres, soit par l'intermédiaire du consulat serbe à Lille, soit par M. Vaillant, conseiller du commerce français à Belgrade (Serbie). »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN GRAVE INCIDENT de grève

Un sous-directeur d'usine qui tire un coup de revolver sur des ouvriers. Une violente manifestation.

La grève du tissage de MM. Paul Prouvost frères, rue Claude-Lorrain, qui tirait à sa fin, vient d'être marquée par un grave incident. Le sous-directeur de l'établissement, dont les grévistes demandent le renvoi, a tiré un coup de revolver sur un groupe d'ouvriers qu'il avait rencontrés en se rendant à son travail. Fort heureusement, personne n'a été blessé.

UN CONFLIT QUI DURE DEPUIS QUATRE SEMAINES

Il y a près d'un mois que dure la grève de l'usine Prouvost. C'est le 29 octobre que les 350 tisserands ont quitté le travail après avoir vainement demandé le renvoi du sous-directeur, depuis quelques mois seulement dans la maison, M. Edouard Lambert, qu'ils accusent d'une trop grande sévérité dans ses rapports avec le personnel. Quelque temps après, les ouvriers et ouvrières de la préparation, au nombre de 150 environ, suivaient le mouvement, ce qui fit un total d'environ 500 chômeurs.

Mais, il y a quelques jours, des signes manifestes de détente commencèrent à se manifester : les ouvriers étaient visiblement fatigués de ce conflit interminable. Dans la journée de jeudi, un certain nombre d'ouvriers de préparation se réunirent pour procéder à un vote sur la reprise du travail; il y eut 33 voix pour la reprise et 30 pour la grève. Cependant on ne signala aucune rentrée à l'atelier vendredi.

COMMENT la GRÈVE ALLAIT SE TERMINER

Le soir, à huit heures, les grévistes tinrent une réunion dans la salle de la « Paix » et il fut décidé que le travail serait repris par tout le personnel de l'usine, tisserands et ouvriers de préparation. On décida, en outre, — ce sont les grévistes eux-mêmes qui nous l'ont déclaré, — qu'un groupe d'ouvriers irait se poster, avant la rentrée à l'usine, sur le chemin suivi par M. Lambert et lui tiendrait à peu près ce langage :

« Nous allons reprendre le travail. Mais 500 personnes ne peuvent pas mourir de faim par votre faute! Donnez votre démission, ou, sinon, nous tenons à vous avertir que d'ici huit jours, nous vous aurons mis à la porte de l'usine! »

Au cours de la réunion, il avait été entendu également que les ouvriers connus comme étant les plus mécontents, ne feraient pas partie de ce groupe. On voulait par là éviter les incidents.

LE SOUS-DIRECTEUR RENCONTRE UN GROUPE DE GRÉVISTES

Le travail commence à 6 heures et demie au tissage de MM. Paul Prouvost frères. Mais le sous-directeur avait été averti indirectement d'avoir à se mettre sur ses gardes. Il n'était pas plus de cinq heures lorsqu'il quitta samedi matin son domicile, 163, rue du Congo, au Blanc-Seau. Une demi-heure plus tard, débouchant de la rue du Moulin, il arrivait à l'angle des rues d'Hem et de Beaumont, lorsqu'il se heurta à un groupe d'une vingtaine de grévistes. Ceux-ci furent, d'abord, surpris; car ils ne l'attendaient pas si tôt. « Tiens, voilà Lambert ! » cria l'un d'eux.

Les ouvriers s'avancèrent alors vers lui. Mais le sous-directeur, se mettant sur la défensive, tira de la poche de son pardessus un revolver et le braqua vers eux en disant : « N'avancez pas ou je tire ! » — « Nous ne sommes pas venus ici pour vous faire du mal, répliquèrent les grévistes, nous voulons seulement une explication ! »

Telle est, du moins, la version donnée par les ouvriers, car M. Lambert assure, au contraire, que les grévistes étaient fort menaçants.

Tout en les tenant en respect avec son revolver, le sous-directeur continua sa route vers l'usine. Il tenait le milieu de la chaussée suivi par les grévistes qui occupaient le trottoir de gauche. Mais à peine avait-il parcouru une cinquantaine de mètres que se croyant plus menacé il fit feu vers le groupe, après quoi il prit sa course.

La détonation avait été très forte, aussi les ouvriers furent-ils, un moment, décontenancés et n'osèrent-ils pas le poursuivre. Il semble que M. Lambert avait perdu son sang-froid, car, rencontrant, à l'angle de la rue Claude-Lorrain, un groupe d'ouvriers d'une autre usine, il les menaça de son revolver, leur criant : « Ne bougez pas ou je tire ! » Une femme fut tellement émue qu'elle se trouva mal.

UNE MANIFESTATION A LA PORTE DE L'USINE

Le sous-directeur arriva ainsi à la porte du tissage et tira sur le pied-de-biche tout en continuant à menacer de son arme les ouvriers qui, reprenant de l'assurance, l'avaient poursuivi.

Une violente manifestation eut alors lieu contre M. Lambert : A bas le directeur criminel ! criait-on; à bas l'assassin ! Il a voulu tuer les ouvriers !

La concierge de l'établissement en fut tellement émotionnée qu'elle tomba en syncope. Enfin arriva le sous-brigadier de police Bourgois qui venait prendre son service devant l'usine. Il parvint à calmer les ouvriers qui ne consentirent pas, cependant, à se disperser. Puis ils demandèrent que le commissaire de police descendit sur les lieux.

L'ENQUETE

Un peu avant huit heures, M. Delteil, commissaire du 2e arrondissement, est venu ouvrir son enquête. Il a interrogé à l'usine M. Lambert qui lui a remis son revolver, une arme excellente du calibre de 8 millimètres, chargée de six cartouches à blanc, dont l'une était brûlée. Le sous-directeur a ajouté qu'il s'était armé parce qu'il savait qu'on lui tendait un piège et que, du reste, il n'avait pas eu l'intention de tuer ou de blesser personne, ayant voulu seulement, en tirant en l'air, effrayer ceux qu'il considérait comme des agresseurs.

Au contraire, les grévistes affirment que M. Lambert a tiré sur le groupe et qu'une balle a sifflé aux oreilles d'un domestique de la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont, qui allait donner à manger à ses chevaux. Ils nous ont même montré sur la façade de la maison portant le numéro 9 de la rue de Beaumont, un morceau de mortier qui aurait été enlevé par le projectile. Nous devons ajouter, toutefois, qu'ils ont recherché en vain la balle dans la boue

PROCÈS-VERBAL POUR PORT D'ARME PROHIBÉE

Après un premier interrogatoire, M. Delteil a prié M. Lambert de l'accompagner au commissariat de la rue des Arts. Les ouvriers les ont suivis au nombre d'une cinquantaine dans le plus grand calme. De l'enquête ouverte par le commissaire, il résulte que le revolver n'était pas chargé à balles. En conséquence, il n'a relevé contre le sous-directeur que le délit de port d'arme prohibée et une infraction au règlement municipal qui défend de tirer des coups de feu sur la voie publique.

M. Lambert a été laissé en liberté. En compagnie de deux agents, il a regagné son domicile.

Dans l'après-midi, une délégation ouvrière s'est rendue au tissage pour voir les patrons. Ceux-ci étant absents, l'entrevue a été remise à lundi matin. Les grévistes ont déclaré qu'il ne rentreraient à l'usine que si M. Lambert était congédié.

Cet incident, démesurément grossi par la rumeur publique, a causé une très vive émotion.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

L'anarchie au Maroc

L'ENVOI D'UNE ESCADRE FRANÇAISE

Paris, 24 novembre. — Les affaires vont mal en pays marocain. En effet, la « Liberté » a publié la dépêche suivante :

« Toulon, 24 novembre. — Les événements qui se déroulent au Maroc, faisant prévoir des complications, le *Suffren*, le *Saint-Louis* et le *Charlemagne*, qui effectuent des exercices avec le restant de l'escadre aux Salins d'Hyères, ont reçu l'ordre cette nuit de rejoindre Toulon et de se tenir prêts à appareiller pour le Maroc.

» Ces cuirassés sont arrivés sur rade à deux heures, et, depuis ce matin, six heures, ils complètent leurs approvisionnements. D'autre part, le vice-amiral Touchard est parti pour Paris où il a été appelé par le ministre pour que lui soient transmises les instructions gouvernementales. »

Paris, 24 novembre. — L'« Agence Havas » publie la dépêche suivante :

« Toulon, 24 novembre. — Tous les ordres confidentiels envoyés par le gouvernement à l'escadre active de la Méditerranée sont complètement exécutés. Un ordre invitait l'amiral Touchard à se rendre d'urgence à Paris et à former une division cuirassée susceptible de se mettre en marche au premier signal vers les eaux marocaines.

« Le commandant de l'escadre a eu aujourd'hui une entrevue avec M. Thomson et la division demandée est prête, dès ce soir, à prendre la mer.

» Elle a été formée des cuirassés « Suffren », « Saint-Louis », « Charlemagne »; ils se retrouveront au Maroc avec le « Galilée » et le « Jeanne-d'Arc », et le « Forbin », qui vient d'arriver de Brest.

» Le « Suffren » porte pavillon du vice-amiral Touchard, et la « Jeanne-d'Arc », pavillon du contre-amiral Campion.

» La direction des mouvements du port a travaillé toute la journée à assurer les approvisionnements.

» On annonce l'arrivée du contingent d'apprentis-fusilliers de l'Orient et des quartiers-maîtres sortant de l'école de tir de l'Orient. Ils complèteront l'effectif des navires de guerre. »

Maisons incendiées, champs dévastés, troupeaux enlevés

Melilla, 24 novembre. — Après le combat qu'elles ont livré aux Beni-Sidel, qui ne veulent pas épouser la cause du prétendant, les troupes de celui-ci, victorieuses, ont incendié les maisons, dévasté les champs, razzié les troupeaux, les grains et tous les objets de valeur.

Deux blessés ont été amené à Melilla. On ignore le total des pertes.

Le banquet de la Fédération républicaine

Discours de MM. Thierry et Méline

Paris, 24 novembre. — La Fédération Républicaine a donné ce soir, sous la présidence de M. Thierry, le banquet de clôture de ses travaux. 400 convives y assistaient parmi lesquels MM. Méline, Jules Roche, Franck-Chauveau, du Périer, de Larsan, Chanot, maire de Marseille, Paul Constans, ancien député, etc.

MM. Ribot, Georges Berger et Saint-Quentin, avaient envoyé des lettres d'excuses.

Au champagne, M. Thierry a pris la parole pour célébrer la réussite du Congrès qui a eu 950 adhésions.

« Si le suffrage universel a été victime d'une surprise, a-t-il dit, cela n'a pas empêché les meilleurs d'entre nous de se réunir ici; c'est un réconfort de voir à nos côtés les vaincus d'hier.

» Notre effort, aujourd'hui, nous permettra, dans trois ans, de les ramener victorieux.

» Je vous ai fait, jeudi, un discours politique, je n'y reviendrai pas. Il y a eu cet après-midi, une discussion; nous n'y voyons pas des indices de luttes intestines, mais bien, au contraire, les indices de la vie d'un grand parti. Notre rêve est de faire le pays plus grand en le tirant de l'avachissement (sic) dans lequel le plonge le parti qui nous gouverne. Ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés pour porter à travers tout le pays, dans tous les recoins, la bonne pensée et la bonne parole.

» Dans les congrès socialistes, on s'arrache la figure; chez nous on discute pour les intérêts supérieurs de la France.

» Avant de terminer, je tiens à rendre hommage à deux absents qui nous sont particulièrement chers: d'abord, à mon prédécesseur à la tête de la Fédération républicaine, à mon excellent et vénéré ami, M. Motte, à qui le parti doit tant de reconnaissance (Vifs applaudissements); ensuite à Renault-Morlière.

» Tous deux ont été vaincus, autant par la perfidie de ceux qu'ils avaient défendu que la violence acharnée de leurs adversaires. »

M. Thierry a terminé en disant, qu'en bon républicain, il portait un toast à la santé de M. Fallières.

M. Méline a ensuite pris la parole pour remercier M. Thierry d'avoir pris avec tant d'énergie la tête du parti. Il a continué en ces termes :

« Si nous sommes un parti de principe, a-t-il dit, nous sommes aussi un parti d'évolution. Nous défendons aujourd'hui toutes les libertés, la liberté religieuse notamment, contre la tyrannie des partis révolutionnaires. Nous ne sommes pas de ceux qui visent toujours plus à gauche, mais nous sommes de ceux qui ne refusent pas de tendre la main aux déshérités. Il faut maintenant, l'expérience nous l'a durement appris, nous occuper des jeunes générations.

» Nous n'avons que trop négligé cette tâche. Il y a encore en France une jeunesse qui refuse de s'agenouiller devant le veau d'or, mais qui s'est trop désintéressée de la politique, à un moment où la loi fait tout, nous le savons trop, hélas ! c'est une trahison que de se désintéresser de la chose publique.

» Ce qu'il s'agit de sauver, c'est la vie de ce pays, c'est la France elle-même, qui risque de périr dans d'horribles convulsions. » (Applaudissements prolongés.)

M. Chanot, maire de Marseille, prend la parole et dit que le but de l'œuvre poursuivie par le Congrès est l'affranchissement de la France. Il conseille l'énergie qui apparaît chez les socialistes et fait leur force actuelle.

M. Boffic, de Lyon, conseille de mettre en première ligne des préoccupations l'organisation du parti.

M. Paul Constans lève son verre à l'avenir.

MM. Malaterre, délégué de la Seine-Inférieure, et Hazard, avocat à la Cour de Paris, succèdent à M. Boffic.

M. Pierre Vialles, délégué de Montpellier, a terminé la série des discours qui tous ont été longuement applaudis.

LE CONGRÈS DE L'« ACTION LIBÉRALE »

La séance de clôture

Lyon, 24 novembre. — Ce soir a eu lieu l'assemblée générale de clôture du Congrès de l'« Action Libérale », sous la présidence de M. Piou.

M. Toussaint prenant la parole, rappelle le discours de M. Viviani à la Chambre, qu'il commente.

Etaient présents à cette séance, MM. l'amiral de Cuverville, Guyot de Villeneuve, député des Basses-Alpes; Leblanc, député de la Mayenne; Andigan, député de l'Orne; Reille, député du Tarn; Ollivier, député des Côtes-du-Nord; M. de Las Cazes, sénateur de la Lozère; de l'Estourbeillon, député du Morbihan; de Castelnau, député de l'Aveyron, etc., etc.

UN INGÉNIEUR ÉLECTROCUTÉ

Troyes, 24 novembre. — M. Besthonnet, ingénieur dans une usine de teinturerie à St-Julien, a été électrocuté en procédant au montage d'un moteur. Il est mort un instant après.

INCENDIE TRAGIQUE

Oyollax, 24 novembre. — Le feu a pris cet après-midi dans une fabrique de peignes. Plusieurs ouvriers ont été brûlés par les flammes. Deux sont dans un état très grave, ce sont, Jules Rey, 23 ans, et Auguste Colleta, 44 ans. Deux autres ont été brûlés moins grièvement.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ANGLETERRE

Londres, 24 novembre. — On annonce qu'un grave accident de chemin de fer s'est produit ce soir entre York et Leeds. Un train express a pris en écharpe un convoi de marchandises. Il y aurait plusieurs victimes.

LA FIN DES INVENTAIRES

Paris, 24 novembre. — On communique la note officieuse suivante :

« Les inventaires sont complètement terminés dans les quatre départements suivants: Haute-Loire, Gard, Tarn et Nord.

» Il reste encore des inventaires à faire dans l'Ardèche, la Lozère et l'Aveyron. »

A VERLINGHEM

M. Louis Wattrelot, de Verlinghem, inculpé de violences envers les soldats désignés pour enfoncer les portes de l'église de Verlinghem, a manifesté le désir d'être assisté d'un défenseur.

C'est Me Brackers-d'Hugo, du bareau de Lille, qui aura pour mission de le défendre.

M. Catteau, de Linselles, n'a pas encore fait choix de son défenseur.

Dès le débat de la semaine prochaine, M. Delalé, juge d'instruction, entendra plusieurs témoins.

Nouvelles Locales

HEM

DÉMISSION DE M. DESBONNET, ADJOINT AU MAIRE. — Au cours d'une séance du Conseil municipal, tenue samedi soir, M. Desbonnet, adjoint au maire, a déclaré donner sa démission.

Cette détermination a été prise par M. Desbonnet à la suite d'une vive discussion qui s'était élevée à propos de la demande de la Commission du Bureau de bienfaisance, dont il est président, d'assister en même temps que les membres de la Commission scolaire à l'adjudication et à la distribution des bas et galoches aux enfants des écoles officielles.

Cette demande avait été combattue par plusieurs conseillers socialistes.

Nouvelles Régionales

L'AFFAIRE DE L'INTENDANCE

Il paraît que l'affaire de l'intendance serait plus compliquée qu'on ne semblait le dire d'abord.

L'instruction est ouverte et M. le général commandant le 1er corps d'armée, aurait transmis le dossier de l'affaire à M. le commissaire du gouvernement près le conseil de guerre de Lille.

C'est après cette première opération que M. le général Lebon donnera l'ordre d'informer ou rendra une ordonnance de non-lieu. Il faudrait donc attendre quelque temps afin de connaître la décision qui sera prise.

D'après ce que l'on nous affirme, certaines difficultés proviendraient du Ministère de la Guerre, où l'on désirerait ménager une personnalité très influente, politiquement parlant, sur les agissements de laquelle les découvertes désagréables auraient été faites.

Une démarche du commissaire de police d'Arras

Sur un télégramme lancé par M. le général Lebon, la place d'Arras avait reçu mission de prendre possession de papiers et documents qui auraient pu être en possession de M. Allaert, et à cet effet, une démarche fut faite près du commissaire central d'Arras.

Le commissaire expliqua qu'il ne possédait absolument rien en dehors du mot laissé par l'officier au maître d'hôtel, et que les effets et autres lettres adressées à des tiers en ville avaient été remis à leurs destinataires.

D'ailleurs, le juge de paix n'était intervenu en aucune façon pour mettre les scellés à l'hôtel sur les malles et bagages du dit officier.

Nous croyons cependant qu'une valise laissée en consigne à la gare, a été l'objet d'une apposition de scellés et qu'elle sera ouverte en présence de la famille et, s'il y a lieu, d'un magistrat enquêteur.

ARRESTATION A BRUXELLES D'UN DES VOLEURS DE VÉLOS A LILLE. — L'un des voleurs de vélos en fuite à Bruxelles, Oliver, a été arrêté dans cette ville, vendredi soir, pour vagabondage. M. Vérin, juge d'instruction, averti par télégramme, a immédiatement demandé son extradition.

NÉCROLOGIE

LES FUNÉRAILLES DE M. LE DOCTEUR BILLON. — C'est au milieu d'une foule immense, émue et sympathique qu'ont été célébrées, samedi, à onze heures, en l'église de Loos, les funérailles de M. le docteur Billon.

A dix heures trois quarts, M. Lobry, curé de Notre-Dame-des-Grâces, vient procéder à la levée du corps. Derrière le clergé s'avance les membres de la société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc », précédés de leur drapeau cravaté de deuil.

Sur le poêle qui recouvre le cercueil et dont les cordons sont tenus par MM. Emile Scrive, conseiller général; Amédée Platel, conseiller d'arrondissement, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin; Louis Thiriez, président du Conseil de fabrique; Pierre Bonte, ancien conseiller municipal de Loos; le docteur Noquet, de Lille, vice-président de la Société de Prévoyance des médecins de la région du Nord; Jacqmart, médecin, et Dewailly, pharmacien de la maison centrale de Loos; Charles Laurent, ami du défunt, on a épinglé la croix de la Légion d'honneur.

On arrive, vers onze heures, à l'église qui est entièrement tendue de noir. Il est impossible de mentionner toutes les notabilités de Lille, Loos, Haubourdin, Roubaix, Tourcoing et de la région, qui ont voulu accompagner la dépouille de ce vénérable vieillard qui fut comme la personnification de l'honnête homme et de l'homme de bien. On remarquait : MM. Bernard, de Santes; Léon, Louis et Liévin Danel; Quarré-Reybourbon, Fothedsy, Catel-Béghin; Léon, Louis et Edouard Thiriez; le Père Lamotte, missionnaire; Bigot-Danel, Verley-Bigot et Verley-Crouan; Edouard Liagre, Paul Liagre, Armand Dujardin, Paul et Maurice Wannebroucq, Desfontaines-Dubreucq, Lecocq, chef de division de la Préfecture du Nord; M. Alfred Reboux, directeur-propriétaire du « Journal de Roubaix »; Liégeois-Six, conseiller municipal de Lille, etc.

Il y avait également une délégation des gardiens de la maison centrale de Loos dont on sait que le docteur Billon fut, pendant de longues années, docteur-chirurgien.

Le deuil était conduit par MM. Paul et Edouard Hervieu, petits-neveux du défunt, assistés du Père Michaux, aumônier de l'Hospice de Loos, et de M. l'abbé Pélabon, curé de St-Eloi, à Tourcoing, ancien aumônier de la maison centrale de Loos.

L'offrande n'a cessée qu'à la fin de l'office religieux, pendant toute la durée duquel la maîtrise s'est fait entendre.

Au cimetière, faisant en quelque sorte violence à la modestie du défunt, qui s'était manifestée jusqu'après sa mort, M. le docteur Noquet et M. Laurent, amis du docteur défunt, ont prononcé des discours empreints d'une émotion qu'ils ne purent dissimuler et qui gagna l'assistance.

Nous voulons retenir du discours de M. Laurent le passage suivant :

« Le docteur Billon, devançant son siècle, avait reconnu, depuis longtemps, la justice et la nécessité de la solidarité humaine et il la pratiquait bien avant qu'on eût donné à ce mot l'importance qu'il a aujourd'hui.

» Il a vécu et s'est éteint en vrai chrétien. Il a pardonné à tous ceux qui l'avaient offensé et demandé pardon des offenses qu'il aurait pu commettre sans le vouloir, car, sciemment, il n'en commit aucune. »

La cérémonie était terminée à une heure.

— Jeudi, ont eu lieu, à Grand-Fayt, les obsèques solennelles de M. le colonel Hulin, officier de la Légion d'honneur, ancien maire, décédé à l'âge de 70 ans.

COTONS AMERICAINS

New-York, samedi, 24 novembre

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York — CE JOUR	New-York — PRÉCÉD	New-Orléans — CE JOUR	New-Orléans — PRÉCÉD
NOVEMBRE... 1906	10.31	10.37	10.76	10.68
DÉCEMBRE	10.19	10.13	10.66	10.58
JANVIER.... 1907	10.30	10.23	10.69	10.61
FÉVRIER	10.38	10.31	10.76	10.68
MARS	10.50	10.43	10.79	10.72
AVRIL	10.54	10.47	10.86	10.79
MAI	10.60	10.53	10.93	10.84
JUIN	10.64	10.57	—.—	—.—
JUILLET	10.67	10.61	—.—	—.—
AOUT	—.—	10.43	—.—	—.—
SEPTEMBRE	—.—	—.—	—.—	—.—
OCTOBRE	—.—	—.—	—.—	—.—

PORTS DES ÉTATS-UNIS 23.000 Balles — 31.000 balles
PORTS DE L'INTÉRIEUR 29.000 — — 36.000 —